



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section Fédérale des O. Agricoles\CA

Paris, le 26 janvier 2017

Depuis plusieurs années, les négociations salariales annuelles au Crédit agricole ont du mal à trouver un accord avec l'ensemble de la représentation des salariés, amenant parfois même des mesures unilatérales prises par la FNCA.

Pour **FORCE OUVRIERE**, cet état des lieux confirme la nécessité de s'interroger si les seuls indicateurs et méthodologie engagés peuvent suffire à répondre aux attentes des salariés en la matière.

La présentation en réunion technique du 12 janvier dernier, sur une ½ journée, des indicateurs et de la conjoncture économique, de façon très pédagogique, a été de très bonne qualité. Cependant, il ne nous reste plus qu'une unique journée consacrée aux salaires 2017 pour près de 70 000 salariés : Au total, 1 journée ½ au Crédit agricole alors même que des autres branches professionnelles, dans leur grande majorité, accordent à ces mêmes négociations plusieurs séances.

Or, le salaire et ses évolutions ne peuvent être considérés seulement sous l'angle d'un outil de maintien du pouvoir d'achat. Si cela reste bien évidemment l'un des objectifs essentiels, le salaire doit également être au reflet de l'investissement mais plus encore de l'engagement des salariés à la prospérité de l'entreprise ; D'autant plus qu'il influe sur les autres éléments de la Rétribution globale des salariés.

Dans le contexte actuel de crise qui perdure, les Caisses régionales affichent toujours des résultats significatifs. Et si un doute subsistait encore, nous aurions alors encore plus de mal à accepter les augmentations constantes de rémunération octroyées aux Dirigeants du Crédit agricole (Caisses régionales incluses). Pour rappel, celles-ci avaient dépassé les 15% de moyenne en 2015 (*chiffres extraits des Rapports financiers et d'activité publiés l'an passé*).

Au travers du salaire, le Crédit agricole doit reconnaître les efforts et investissements personnels des salariés, dans le cadre des changements technologiques mais plus encore organisationnels actuels et à venir. Cela amènera forcément des démarches d'adaptation, de changements de métiers voire d'emploi.

Tout ceci impose donc désormais une autre logique d'approche dans nos débats sur l'évolution salariale dans les Caisses régionales autour, principalement, d'une nouvelle répartition, plus juste et équilibrée, des richesses et plus-values créées par l'activité des salariés.

FORCE OUVRIERE propose donc que ces négociations salariales 2017 au Crédit agricole prennent en compte ces paramètres :

- l'évolution concrète du pouvoir d'achat des salariés des Caisses régionales,
- la reconnaissance des engagements passés,
- la prise en compte de l'investissement des salariés dès 2016 dans les changements technologiques, digitaux et organisationnels.

FORCE OUVRIERE, en tant qu'organisation syndicale responsable, pose les questions suivantes au Crédit agricole :

- Quel rôle souhaitons-nous donner à une entreprise de la taille du Crédit agricole dans la relance économique au travers du salaire de ses 70 000 salariés ?
- Quelle définition et quelle signification souhaitons-nous retenir pour le salaire et l'emploi au Crédit agricole ?

La délégation de négociation FORCE OUVRIERE